

## MARCHE SIMPLIFIÉ « CONTRAT D'UTILISATION ET ENTRETIEN D'UNE MACHINE A AFFRANCHIR »

### CHAPITRE I - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

#### **A. Pouvoir adjudicateur :**

LYCEE JEAN-BAPTISTE VUILLAUME  
05 AVENUE GRAILLET  
88 500 MIRECOURT

Représenté par : Madame Valérie BEAUSERT-LEICK, Provisseure.

Comptable assignataire des paiements : Agent comptable du Lycée J.B. VUILLAUME - MIRECOURT

#### **B. Objet du marché :**

Contrat d'utilisation et d'entretien d'une machine à affranchir de type IS-420\_EVO420.

#### **C. Procédure :**

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article art 28 du code des Marchés Publics.

Le présent document fait référence au cahier des clauses administratives générales fournitures courantes et services (C.C.A.G-F.C.S.).

Le présent document comporte 4 pages.

### CHAPITRE II - RÉGLEMENT DE LA CONSULTATION

#### **1. Date et heure limites de dépôt des offres :**

Le lundi 25 mai 2020 à 12h00

#### **2. Modalités de remise des offres :**

Les propositions devront être déposées sur le site de [www.aji-france.com](http://www.aji-france.com) uniquement.

#### **3. Renseignements :**

Lycée Jean-Baptiste VUILLAUME  
05 Avenue Graillet – 88 500 MIRECOURT  
Tel 03 29 37 56 15 - Fax 03 29 37 56 10  
e-mail : [karine.le-cavorzin@ac-nancy-metz.fr](mailto:karine.le-cavorzin@ac-nancy-metz.fr)  
Visites sur site accordées sur rendez-vous.

#### **4. Critères d'attribution et pondération :**

- Prix : 50 %
- Qualité des produits : 20 %
- Qualité des services associés : 30 %

#### **5. Variantes :**

Pas de variantes.

## **CHAPITRE III – DISPOSITIONS DU MARCHE**

### **1. Objet de la consultation :**

Contrat d'utilisation et d'entretien d'une machine à affranchir de type IS-420\_EVO420.

### **2. Allotissement :**

Le présent marché comporte un seul lot.

### **3. Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **4. Détail des prestations :**

#### Données techniques :

- Machine à affranchir intelligente (avec enregistrement de la consommation détaillée par produit)
- Utilisation normale
- Frais d'immatriculation compris dans l'offre
- Frais de gestion compris dans l'offre
- Formation comprise

### **5. Exécution du marché :**

Le matériel devra être installé et opérationnel le 1<sup>er</sup> septembre 2020. Le contrat sera soit pluriannuel pour une durée de 3 ans, soit annuel avec possibilité de renouvellement avec avenant.

### **6. Formulation des offres :**

Les candidats présenteront leur offre sous la forme d'un dossier complet comprenant à minima les pièces suivantes dûment datées et signées :

- Présentation de leur société et de références clients dans le secteur des collectivités publiques et établissements scolaires.
- Devis détaillé et description technique et fonctionnelle du matériel proposé.
- Le présent document valant Acte d'engagement et Cahier des Clauses Particulières et noti2 (régularité de la situation fiscale et sociale- téléchargeable sur [ww.minefi.gouv.fr](http://ww.minefi.gouv.fr)) dûment remplis.

Chaque soumissionnaire fournira tous les éléments qu'il juge nécessaires pour participer à une bonne évaluation de son offre.

### **7. Garantie :**

La durée de garantie constructeur du matériel devra être précisée ainsi que l'organisation du service après-vente.

### **8. Prix :**

Le prix devra comprendre l'ensemble des prestations demandées (matériel principal, livraison, installation, entretien et maintenance de l'appareil, frais de port, emballage). Le prix est ferme et s'entend toutes taxes comprises.

Le paiement se fera par mandat administratif dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture et d'un IBAN, une fois le service fait.

### **9. Dispositions finales :**

Le Pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation sans que les candidats puissent demander une quelconque indemnité.

En cas de marché fructueux, le candidat retenu recevra une copie de l'acte d'engagement préalablement rempli par le candidat, avec la signature du pouvoir adjudicateur. Ce document vaudra notification d'attribution et sera accompagné d'un bon de commande.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de recourir à une négociation, avec réserve d'attribution directe sur la base des offres initiales, avec un nombre de trois candidats maximums.

Si le délai contractuel est dépassé, le titulaire encourt, sans mise en demeure préalable, une pénalité calculée par application de la formule suivante :

$P=(V \times R)/1\ 000$  dans laquelle :

P= le montant de la pénalité ;

V = la valeur des prestations sur laquelle est calculée la pénalité, cette valeur étant égale à l'ensemble du marché (livraison, installation, enlèvement...)

R = le nombre de jours de retard

La raison sociale du ou des candidats retenus sera mentionnée sur le site [aji-france.com](http://aji-france.com) à l'issue de la Commission d'Appel d'Offre. Cette publication vaudra notification de refus pour les candidats non retenus.

#### **10. Conditions de résiliation :**

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d'inexactitude des renseignements prévus à l'article 47 de code des marchés publics.

## CHAPITRE IV – ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné(e) (nom, prénom) :

.....  
.....

Agissant au nom et pour le compte de : (intitulé complet et forme juridique de la société)

.....  
.....

..... domicilié.....

.....

..... N° téléphone :

.....

E-mail : .....

Ayant son siège social à (adresse complète et tél) :

.....  
.....

..... SIRET (9 chiffres)

.....

Code d'activité économique principale (APE) : .....

N° d'inscription au registre du commerce .....

Après avoir pris connaissance du présent document, que je déclare accepter sans modifications ni réserves

1° **je m'engage**, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché référencé sur le site [www.aji-france.com](http://www.aji-france.com) n°....., dans les conditions indiquées ci-dessus et au prix de (en chiffres):.....

au prix de (en toutes lettres) :.....

.....

2° **affirme** sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n°52-401 du 14 avril 1952.

A ....., le.....

Le candidat,(nom) :.....

Signature, précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé », et cachet de la société.

### Décision du pouvoir adjudicateur

A l'issue de la Commission d'Appel d'Offre du..... le candidat ci-dessus a été retenu pour le marché n°.....concernant le matériel :

Acquisition de 2 salad'bars aux conditions fixées dans le marché simplifié paru sur le site [www.aji-france.com](http://www.aji-france.com)

Le Pouvoir adjudicateur,

Valérie BEAUSERT-LEICK